



A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres

Septembre 2024

Air France



Transformation PFA en Congés

Toujours Possible pour 2025



La Direction de la **DGO** a finalement accepté notre demande de reconduire le dispositif de transformation **PFA → Congés Annuels**

Quand ?

La campagne se déroulera du **vendredi 27 septembre 2024** au **jeudi 31 octobre 2024 inclus**.

Comment ?

Via **Intralignes** dans **Mon espace RH**, **Easy RH** dans l'onglet :
« Transformation PFA en congés »

Combien ?

1 ou 2 périodes maximum de même durée)

Pour les personnels en décalés en *dehors des Vacances Scolaires*

La Réponse ?

L'acceptation est conditionnée par les **nécessités de service**, les **réponses** seront communiquées **début Décembre via les Managers**

La Programmation ?

Prérequis : Le positionnement du ou des périodes Congés PFA ne pourra être réalisé qu'une fois les congés 2025 intégralement posés

- **Via ERH pour les personnels en ADM**
- **Via les GDR pour les personnels en horaires décalés**



Pour les Cadres Groupe 1 ce sera la dernière année que s'offrira cette possibilité car dès le **01 janvier 2025 tous les cadres de la Compagnie seront Forfaitisés** et ne sont plus éligibles à ce dispositif

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre, ensemble, défendons notre avenir

Le mail : dome.cfecgcaf@gmail.com
Le site : CFE-CGC



Adhésion :-)



Fiche

d'adhésion

de changement de situation



Air France



MANDAT DE PRELEVEMENT



Air France

Toi-même ou mandataire, vous autorisez (A) CFE-CGC Air France à envoyer des instructions à votre banque pour débloquer votre compte et (B) votre banque à débloquer votre compte conformément aux instructions CFE-CGC Air France.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Adresse du titulaire du compte

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Coordonnées du créancier
Pour retour du document

CFE-CGC Air France
Roissy Pôle-le-Dôme
6, rue de la Haye - CP 10944
Tremblay en France
95733 Roissy Charles de Gaulle cedex

1 Madame/Monsieur *

Nom

Nom de naissance

Prénom

Date de naissance

Matricule AF

Niveau

Si temps partiel, taux en %

2 Lieu de travail

Etablissement du CSE *

1 BUREAU ECONOMIQUE

2 AFIL UNICEM

3 APPRENTISSAGE

4 INDUSTRIEL

5 AIR FRANCE CROIS

6 ENTREPRENEUR

7 SERVICES AUX BUREAUX

Service

Site géographique

3 Barème de cotisation annuelle sur la base du temps plein

N./N2	N3/N4/N5	CG1	CG2	CG3	Retraité/occupation d'activité
60 €	104€	156€	179€	212€	50€

4 Vos coordonnées

Adresse électronique personnelle *

Téléphone portable :

Adresse postale :

Code postal :

Ville

*obligatoire

5 Règlement de votre cotisation :

- La cotisation annuelle est prorataisée selon le trimestre d'adhésion pour la première année.
- La cotisation annuelle est due pour toute année civile entamée.

Facilites de règlements par prélèvement :

ANNUUEL SEMESTRIEL TRIMESTRIEL

- Acceptez-vous que vos données soient transmises au logiciel adhésion de la confédération CFE-CGC ?

OUI Non

Signature :

A :

Date :

O Fiche à remettre à votre section CFE-CGC AF ou à envoyer par courrier postal :

CFE-CGC Air France S.I. CA.MAT.G.A.F

Roissy Pôle-le-Dôme

6, rue de la Haye - CP 10944

Tremblay-en-France

95733 Roissy Charles de Gaulle cedex

Coordonnées bancaires du titulaire du compte *

N° de compte (IBAN) – (International Bank Account Number)

IFR

CODE BIC (Bank Identifier Code)

Paiement récurrent/ répétitif

*Le document doit impérativement être accompagné d'un RIB ou RICE pour le bon traitement du mandat

Date

SIGNATURE (obligatoire)

A

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doivent être complétées, sont destinées à n'être utilisées que par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles peuvent donner lieu à erreurs, par ce dernier, de ses droits et obligations, et/ou être de nature à nuire à son activité. Elles sont destinées à être utilisées par le client et/ou le créancier. Elles ne sont pas destinées à être utilisées par le client et/ou le créancier.

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NE PAS RATER VOS COTISATIONS

CFE-CGC Air France

RoissyPôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - domes.cfcgcair@gmail.com - www.cfcgcair.org



CFE-CGC Air France

RoissyPôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - domes.cfcgcair@gmail.com - www.cfcgcair.org

